

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST 90-105

L'An mil neuf cent quatre vingt dix le VINGT DEUX OCTOBRE à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance
publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT Henri, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

12 OCTOBRE 1990

DATE D'AFFICHAGE

12 OCTOBRE 1990

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, Premier Adjoint, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN,
BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN Adjoints.

MM. ALCHEr, BARON, Mle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU,
DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, MONNARD, Mme PELTIER, MM. REVOLAT,
SABATHIER, TAP Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme PARROU par M. LE GUEUT

M. LACOTTE par M. BARON

ABSENTS EXCUSES : MM. MOST, Maire, QUENTIN, MOULINEAU, MARCONI

ABSENTS : Mme LISION , MM. ALONSO, BARRIERE, COASSIN

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Présents : 22

Nombre de Votants : 24

Monsieur ALCHEr a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : CONSTRUCTION D'UN GARAGE AU GOLF DE MAINE GAUDIN.

VOTE : UNANIMITE.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN envisage la construction d'un garage au GOLF de MAINE GAUDIN pour le rangement des caddies et de divers matériels, les locaux existants s'avérant insuffisants en espace.

M. QUENTIN -Architecte DPLG- a établi un dossier de consultation d'entreprises, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics.

Le coût d'objectif de l'opération est estimé à a somme de 660.000 Francs TTC.

Le dossier est traité en 7 LOTS décomposés comme suit :

LOT 1	GROS OEUVRE
LOT 2	CHARPENTE
LOT 3	COUVERTURE . BARDEAUX BITUMINEUX
LOT 4	MENUISERIE
LOT 5	ELECTRICITE
LOT 6	PLOMBERIE
LOT 7	PEINTURE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de M. le Rapporteur,
- VU le dossier d'appel d'offres présenté par M. QUENTIN Architecte DPLG

DECIDE :

- d'approuver le dossier d'appel d'offres ouvert pour la construction d'un garage au GOLF de MAINE GAUDIN établi en application des articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics

.../...

- d'autoriser M. le Maire, ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues par

la Commission d'Ouverture des Plis

- d'imputer la dépense correspondante sur le budget 1990 chapitre 909.20
Article 235.501.

Fait les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre
MM. les Membres présents

Pour extrait conforme
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 2 Novembre 1990
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint